

**Assemblée des délégués du SEPE  
du 13 novembre 2013**

**LIEU** : Restaurant de la Cigogne à Miécourt

**DEBUT DE L'ASSEMBLEE** : 18h30

**PRESIDENT** : M. Marcel HUBLEUR

**SECRETAIRE** : Mme Marie-Françoise Maître, secrétaire SEPE

**DELEGUES EXCUSES** : MM. Denis BAILLIF, Pascal CATTIN,  
Christian FROIDEVAUX, Emmanuel GIGON,  
Frédéric SOLLBERGER

---

**Ordre du jour :**

1. Accueil
2. Désignation des scrutateurs
3. Appel nominal
4. Procès-verbal No 9 de l'assemblée du 14 juin 2013 à Grandfontaine
5. Rapport du Président de la commission
6. Voter un crédit de Fr. 142'000.- concernant les BEPs, à prélever sur le fonds de réserve
7. Budget 2014
8. Divers

## 1. Ouverture

Le Président souhaite la bienvenue aux délégués du SEPE. Il demande à l'Assemblée si des modifications de l'ordre du jour sont souhaitées, ce qui n'est pas le cas.

## 2. Désignation des scrutateurs

Mme Chantal Braichet et M. Thierry Sutterlet sont désignés comme scrutateurs.

## 3. Appel nominal

La secrétaire procède à l'appel nominal et fait part des excuses reçues.

<b>Alle</b>	Romain Gurba et Christian Saner
<b>Baroche</b>	Jean-Pierre Gindrat et Maurice Froidevaux
<b>Cornol</b>	Alain Gerber
<b>Courgenay</b>	Régine Guélat, David Kläy et Jean-Marc Lopinat
<b>Courtedoux</b>	Yves Blum et Jean-Paul Meneghelli
<b>Fontenais</b>	Jean-Luc Bourquin, Francis Dubey et Thierry Sutterlet
<b>Haute-Ajoie</b>	Claude Turberg
<b>Porrentruy</b>	Chantal Braichet, Hervé Eggenswiler, Manuel Godinat, Claude Gury, Marcel Hubleur, Vincent Siegenthaler, Yves Voisard
<b>Rocourt</b>	Rachèle Gigandet, Raymond Périat
<b>Grandfontaine</b>	Nathalie Pouchon, Marquerite Vuillaume

25 délégués sont présents (quorum 16)

Il donne la parole à M. Gindrat, maire de la Baroche, qui accueille et salue les membres présents. Ce dernier présente sa Commune fusionnée, avec 5 autres, et qui comprend 1200 habitants au total.

## 4. Procès-verbal No 9 de l'assemblée des délégués du 14 juin 2013 à Grandfontaine

Le procès-verbal est accepté sans remarque et avec les remerciements d'usage à son rédacteur Jean-Denis Voisard.

## 5. Rapport du Président de la commission

Le Président donne la parole à M. Gilles Villard, Président de la Commission.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,  
Lors de l'assemblée du 14 juin dernier à Grandfontaine, je vous informais des dossiers en cours et notamment des défis qui nous attendaient durant cette législature.

Depuis notre dernière rencontre, la commission s'est réunie à 2 reprises pour traiter les affaires courantes et accueillir notre nouvelle secrétaire, Mme Marie-Françoise Maître de Courtedoux. Il y a également eu des séances supplémentaires avec la sous-commission d'exploitation.

Pour l'instant, certains dossiers sont plus ou moins en stagnation dans l'attente de décisions.

C'est le cas de celui des « Micropolluants »

Il fait partie des sujets à l'ordre du jour au niveau des instances fédérales.

En effet, le conseil fédéral souhaite que les micropolluants soient éliminés dans les eaux usées. Pour couvrir le 75% des investissements nécessaires dans une centaine de stations d'épurations, il propose un système de financement national, ce qui nécessite une modification de la loi sur la protection des eaux.

Le 26 juin 2013, il a adopté un message correspondant à l'adresse du parlement. Les chambres devront donc prendre position à ce sujet. Nous attendons donc des nouvelles pour savoir si notre station d'épuration sera prise en considération dans ce système, ce qui sera certainement le cas. Dès que nous saurons de quelle manière, nous pourrons procéder aux études nécessaires, tout en sachant qu'un travail à ce sujet sur notre Step a déjà été effectué il y a deux ans par une étudiante dans le cadre d'un stage au bureau d'ingénieurs RWB à Porrentruy.

Le deuxième objet dont on parle depuis quelques temps est celui de la reprise des infrastructures communales par le SEPE.

Je vous ai donné connaissance de l'historique de ce dossier lors de la dernière séance. Je n'y reviendrai donc pas ce soir. Toutefois, nous avons du mal à avancer dans ce projet important pour les communes et le SEPE. En effet, il y a de nombreux intervenants et il n'est pas facile de réunir l'ensemble des partenaires.

D'autre part, il s'agit d'un dossier très complexe qui touche les finances communales et notamment les taxes qui ne sont de loin pas à l'heure actuelle assez élevées dans la majorité des communes pour faire face aux nombreux investissements selon le PGEE et aux renouvellements des canalisations.

La diversité au niveau de la comptabilité et des modes de financement n'arrange pas les choses.

Toutefois, nous avons reçu un pré-rapport final dans le courant du mois d'août 2013 par le bureau Bonnard et Gardel. Après une première étude, des compléments d'informations ont été insérés dans un document d'une cinquantaine de pages reçu la semaine passée. Hier soir, le groupe de travail a pris des options en vue de la présentation du rapport final la semaine prochaine en présence des instances cantonales concernées. La commission du SEPE pourra ensuite également prendre position sur ce rapport et sur la manière dont il sera conduit.

Avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2014, une large information devrait être faite aux personnes concernées, soit en principe votre assemblée et les exécutifs communaux.

Une décision de principe, je l'espère, devrait donc pouvoir être prise dans le courant de l'année prochaine sur la suite à donner à cet important objet.

### Analyses

Il semblerait qu'en fonction des analyses effectuées régulièrement, les taux de carbone, d'azote et de phosphore qui arrivent à la step sont plus importants depuis quelques années par rapport à la charge hydraulique et correspondraient à une perte de 40% dans le réseau. Des comparatifs plus poussés sur plusieurs années sont en cours. Nous étudierons les résultats de ces investigations afin de déterminer également les branches qui sont les plus défectueuses dans les réseaux communaux et intercommunaux, afin que des travaux soient effectués en vue de l'amélioration du fonctionnement de la station.

Je profite de cette occasion pour vous rappeler qu'un contrôle de caméra de vos canalisations est important et devrait être effectué au moins tous les cinq ans ce qui permettrait de constater les mauvais états de certains tronçons et procéder ainsi aux réparations..

### Employés

Nous avons rencontré nos deux exploitants pour discuter de leur future retraite qui aura lieu dans respectivement 2 ans et 5 ans.

Vu l'ampleur de la tâche toujours plus importante et complexe dans ce domaine de l'épuration, la commission du SEPE propose de mettre dès le début de l'année prochaine un poste au concours avec entrée en fonction au mois de septembre 2014. Cette façon de procéder permettrait au nouvel employé de travailler durant 1 année ce qui est un minimum avec l'ensemble de l'équipe avant la retraite de M. Raval. Le cahier des charges serait étudié rapidement. Le but étant que la personne nommée soit par la suite d'office le responsable de la station lors de la retraite de notre exploitant M. Houlmann d'ici 5 ans.

### Relation avec les autres steps

Nous avons invité les responsables des autres steps du district à participer à une séance pour leur donner les informations nécessaires concernant les coûts de prise en charge des boues, les dossiers en cours et les possibilités de collaboration au niveau des employés et de l'entretien des stations ainsi que des commandes de matériel en commun.

### Beps

Un concept de commande à distance du réseau est prévu dans le cadre du PGEE, mesures ZO. Des systèmes de mesures de niveau sont prévus sur 14 bassins, au moyen de sonde. Le dossier vous sera présenté au prochain point de l'ordre du jour par M. Gabriel Voirol et le bureau d'ingénieurs RWB. Je ne n'y attarde donc pas.

Nous arrivons tantôt au terme de cette première année de législature et j'en profite pour remercier toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre collaborent au SEPE, que ce soit au niveau technique, administratif ou politique, afin que le syndicat fonctionne au mieux.

Je souhaite également un prompt rétablissement à notre exploitant, M. Maurice Houlmann, qui est hospitalisé depuis une semaine.

Je reste bien entendu à votre entière disposition pour de plus amples renseignements et vous remercie de votre attention.

Je vous souhaite une agréable fin de soirée et vous présente avec un peu d'avance de joyeuses fêtes de Noël et mes meilleurs vœux pour la nouvelle année qui pointe déjà son bout du nez.

Gilles Villard président de la commission SEPE Porrentruy.

Le Président M. Marcel Hubleur remercie le Président de la commission et demande si des personnes souhaitent intervenir concernant ce rapport. Personne ne demande la parole.

## **6. Voter un crédit de Fr. 142'000.- concernant les BEPs, à prélever sur le fonds de réserve**

M. Gabriel Voirol présente le projet d'investissement issu du catalogue des mesures du PGEE. Chaque commune a établi son propre PGEE. Le bureau Bonard et Gardel assurait la coordination de ces différents plans. Le plan doit s'intéresser à la planification, au niveau des délais et de l'urgence, et déterminer s'il faut traiter les canalisations en mode séparatif ou pas. Les Z0 sont des mesures urgentes à prévoir jusqu'à fin 2012.

Sur les 20 mesures Z0, 10 ont été réalisées. La 11<sup>e</sup> concerne l'objet soumis au vote ce soir.

Les Beps (bassins d'eaux pluviaux) ne sont pas bien réglés et nous n'avons pas de moyen de réglage. Les 11 mesures Z0 mises en œuvre représentent environ Fr. 650'000.-. Un mandat a été confié à RWB pour cette future réalisation et la présentation de ce soir.

La commission a décidé de soumettre ce point à l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués. Le débat a eu lieu aussi au sein de la Commission.

Nous avons les moyens de financer les mesures à réaliser pour cette 1<sup>ère</sup> étape. Nous avons prévu Fr. 142'000.- mais des travaux pourront être réalisés par notre exploitant pour environ Fr. 10'000.-. Il y aura pour environ Fr. 70'000.- de matériel dans ce total.

M. Gury prend le relais, pour une présentation en 7 points, concernant la surveillance et commande centralisée du réseau .

1. Fonctionnement du réseau d'eaux usées
2. Constats du PGEE (ouvrages spéciaux)
3. Recommandations du PGEE

4. Concept de surveillance et de commande du réseau
5. Devis
6. Planning
7. Conclusions
8. Questions

### **1. Fonctionnement du réseau d'eaux usées**

Le réseau du SEPE est très étendu. Entre Damvant et Charmoille il y environ 26 km d'emprise du réseau. Une grosse pluie balaie l'ensemble de cette zone. Il y a 2 principaux types d'ouvrages : DO = déversoirs d'orage - BEPs = bassins d'eau pluviale.

Il faudrait supprimer 6 DO et en créer 4. On compte 14 BEP, dont 3 seulement sont électrifiés.

### **2. Constats du PGEE (ouvrages spéciaux)**

Réseaux communaux et intercommunal

- Forte présence d'eaux claires parasites
- Nombreuses conduites fonctionnent en tant que drainage
- Le fonctionnement des ouvrages spéciaux est inconnu et pas optimisé
- La protection des eaux de surface est insuffisante

### **3. Recommandations du PGEE**

Surveillance et régulation des BEP (mesure prioritaire 11 du PGEE)

- S'assurer que les déversements se font aux bons endroits
- Documenter les périodes effectives de déversement et vérifier qu'elles sont conformes aux dispositions légales
- Affiner le réglage des ouvrages
- procéder au changement des réglages selon l'évolution des débits (impact de la réduction des ECP)
- Automatiser et piloter les déversements des eaux usées lors des périodes de pluies.
- Commande centralisée des ouvrages (depuis la STEP)

### **4. Concept de surveillance et de commande du réseau**

#### **Phase 1 - Phase d'équipement**

Surveillance des BEPset DO :

- Equipement des 14 BEPs de sondes de mesure de hauteur d'eau dans les bassins
- Récupération locale des données (USB)
- Corrélation avec les pluies sur la base des données météo à disposition
- Absence de courant électrique (fonctionnement par batterie)
- Equipement des principaux DO avec système de détection du fonctionnement du rejet
- Durée : environ 1 an
- Rapport technique

→ **Optimisation des ouvrages** → > **Objet de la demande de crédit**

#### **Phase 2 - Concept de télégestion de certains BEPs**

- Raccordement électrique ou pose de panneaux solaires
- Transfert des données par GSM ou ondes radio
- Visualisation des données par technologie WEB ou Intégration dans l'automate de la STEP
- Enregistrement automatique des données

### Phase 3 - Mesures constructives et modification des BEPs

- Mise en place de vannes pilotées
- Modification et création de nouveaux ouvrages
- Fonctionnement en série avec pilotage

#### Situation actuelle

- Grand nombre de bassins d'eaux pluviales, qui sont en grande partie placés en série.
- Grande étendue du bassin-versant du SEPE.
- Volume de stockage total de 5'500m<sup>3</sup> (état actuel) disponible.
- Collecteurs principaux de grande longueur, de dimension importante avec une pente faible.
- Conditions de rejets inégales selon les emplacements.
- Impact sur la qualité biologique des cours d'eau
- 

#### Avantages apportés par le suivi des ouvrages

- Connaissance approfondie du fonctionnement des bassins d'eaux pluviales en place.
- Documentation des événements de rejet sur les BEP et DO
- Amélioration du réglage des ouvrages
- Diminution des impacts négatifs sur la qualité biologique des cours d'eau

#### Equipement des BEP

- Sondes de mesures de niveau
- Armoires avec
  - Le système d'enregistrement des données
  - La batterie
- Récupération des équipements pour la phase automatisation

### 5. Devis

	Coût HT [CHF]
Equipement	
Fourniture matériel (BEP)	70'000
Fourniture matériel(DO)	10'000
Pose matériel	24'000
Frais communications	Néant
<b>Total</b>	<b>104'000</b>
Suivi	
Organisation pose et fonctionnement	6'000
Récup. données / chgt.batt. (interne)	PM
<b>Total</b>	<b>6'000</b>
Analyse	
Analyse des données	12'000
Optimisation hydraulique	10'000
Rédaction du rapport	10'000
<b>Total</b>	<b>32'000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>142'000</b>

L'équipement prévu pour Fr. 104'000.- sera grande partie récupérable.  
Cet investissement est nécessaire et c'est le bon moment pour le faire. Le séparatif devrait être prévu, mais les communes ont le souci de leurs finances.

## 6. Planning

Choix des entreprises pour l'équipement et la pose

- Janv–fév. 2014

Implémentation du système de surveillance des ouvrages spéciaux

- Fin hiver, début printemps 2014

Récolte et surveillance des ouvrages

- début 2014 à printemps 2015

Analyse des résultats

- Été 2014 –été 2015

Rapport final et passage à la phase suivante

- Fin 2015

## 7. Conclusions

- Réseau de canalisations très étendu
- Nombreux ouvrages spéciaux (49 DO et 14 BEP)
- Fonctionnement des ouvrages spéciaux inconnu et non optimisé
- Protection des eaux de surface est insuffisante
- Mise en place d'un système de surveillance et de régulation des BEPs(mesure prioritaire du PGEE)
- Surveillance et régulation des ouvrages spéciaux par étape
- Réutilisation du matériel acquis en première phase pour les phases suivantes
- Investissement de CHF 142'000.-pour la première phase
- Durée nécessaire à la première phase : 1 an ½ à 2 ans.
- Fonctionnement du réseau

## 8. Questions

M. Sutterlet demande pourquoi le canton remet les eaux ensemble par souci d'économie alors que le SEPE et les communes essaient de faire du séparatif. Il s'agit de choix d'économicité qui ne sont pas toujours adéquats. La commune de Fontenais est en zone de protection S2, ce qui peut expliquer cela.

Le Président met au vote ce crédit. Les délégués approuvent cet investissement par 21 voix, 4 abstentions et pas d'opposition. Il sera prélevé sur le fonds de réserve.

## 7. Budget 2014

Le Président donne la parole au caissier M. Jean-Denis Voisard, qui présente le budget 2014.



Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le budget que j'ai l'avantage de vous commenter est basé sur les comptes 2012 ainsi que sur les comptabilisations 2013. Il a été élaboré avec Maurice Hulmann et la sous-commission d'exploitation. Enfin il a été approuvé par la commission lors de sa séance du 02 octobre 2013.

Compte de fonctionnement – Administration 57'480 francs de charges 20'000 de produits sous forme de prélèvement à la provision pour le financement du groupe de travail chargé d'élaborer une solution pour la régionalisation des réseaux d'eaux usées communaux le montant des jetons de présence est inférieur aux dernières années. Il avait été augmenté en raison des séances liées à l'élaboration du nouveau règlement d'organisation et d'administration.

Compte de fonctionnement – Exploitation 905'550 francs de charges et 173'130 francs de produits. Le montant lié aux traitements des employés est augmenté car nous proposons d'engager un employé pour septembre 2014. Les charges sociales ont, bien entendu, été adaptées en conséquence. Concernant les montants relatifs à l'exploitation ils sont pratiquement identiques à ceux du budget 2013 moyennant quelques adaptations conjoncturelles et techniques.

L'entrée en vigueur du nouveau règlement tarifaire relatif à l'eau à Porrentruy nous a obligés à augmenter le poste 120.312.01

Nous avons adapté à la baisse le montant de l'électricité, en fonction des montants payés en 2012 et 2013. (120.312.03)

Les montants liés au petit outillage, à l'exploitation et à l'entretien du laboratoire et les produits de nettoyage sont identiques à ceux de 2013.

Il en va de même pour les divers produits de déphosphatation ainsi que les floculents.

Les frais d'entretien des bâtiments et des extérieurs sont identiques à 2013. Une légère augmentation a été apportée au montant lié à l'entretien des véhicules. (Chiffre 120.315.02 de 10'700 à 12'000 francs)

Pas de changement pour le montant destiné à l'entretien de la centrifugeuse et des serres.

Le montant qui subit une forte augmentation concerne les frais d'évacuation des déchets qui passe de 21'600 à 28'000 francs. (120.318.02)

Les montants des chiffres 120.318.03 à 120.318.08 ne subissent pas de changement. Ils concernent le nettoyage des bassins et collecteurs, les primes d'assurances les diverses taxes et les analyses.

Le montant relatif à l'élimination des boues a également été revu à la baisse en tenant compte d'une diminution des coûts à raison de 10 francs la tonne. 30'000 francs en 2014.

Le montant pour les transports des boues des autres STEP est diminué de 25'000 à 23'000 francs.

Les frais divers et cotisations à diverses associations sont inchangés.

Les provisions seront alimentées par les montants prévus habituellement.

Le montant de la taxe des déchets distillés est calculé selon les années 2011 à 2013 en tenant compte d'une diminution drastique, selon l'estimation de l'exploitant de la distillerie. Les montants des retenues salariales pour les assurances sociales sont adaptés.

La facturation aux autres Step sera identique à celle de 2013. Une séance a été organisée pour informer les responsables de ces petites Step. Le prix restera à 22 francs par équivalent habitant encore quelques années.

Compte de fonctionnement – Finances 154'000 francs de charges et 923'900 francs de produits  
Les intérêts des emprunts sont calculés pour les crédits liés à la construction des serres. Les intérêts liés à l'emprunt contracté pour l'élaboration du PGEE sont encore comptabilisés sur le crédit jusqu'au moment du décompte final du qui sera effectué prochainement. Le solde des subventions sera versé

en 2014. Ensuite nous pourrons effectuer le décompte final pour les communes. Ceci était prévu pour 2013 mais le décompte final a pris du retard et des éléments manquent encore. Concernant la participation des communes, le montant global est le même mais il a été adapté pour chaque commune en tenant compte des EH au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

J'aimerais remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à établir ce budget pour 2014, en particulier Maurice Hulmann. Je vous remercie pour votre attention et reste à votre disposition, avec l'aide des techniciens, pour répondre à vos questions.

Il n'y a pas de questions. Ce budget est approuvé à l'unanimité.

## **8. Divers**

Le Président remercie chaleureusement toutes les personnes qui oeuvrent au bon fonctionnement du SEPE et lève la séance à 20h00.

La prochaine assemblée aura lieu à Cornol au printemps 2014.

Courtedoux, le 30 novembre 2013

Le Président  
Marcel Hubleur

La secrétaire  
Marie-Françoise Maître